Sujets de prière :

- Israël : la santé d'une famille à Galilée ; que l'Esprit se mouve sur le village entier de Pk'in au nord ; l'augmentation de mélange parmi les saints à Netanya ; que les groupes continuent à augmenter et que la pratique des groupes vitaux se répande ; la sécurité de deux jeunes sœurs qui ont commencé leur service militaire.
- L'Europe : susciter le témoignage du Seigneur aux villes importantes : Lisbonne, Portugal ; Krakow, Pologne ; Budapest, Hongrie ; Vienne, Autriche ; Rome, Italie ; Sofia, Bulgarie ; Hambourg, Frankfurt, et Munich, Allemagne.
- La librairie à Londres : atteindre les auditeurs de la radio, les récipients de Rhéma, ainsi que les étudiants universitaires et les gens qui habitent et qui travaillent près de la librairie.
- Les enfants à Montréal : qu'ils continuent à croître dans la vie de l'église d'une manière adéquate, y compris dans leur jouissance de venir au service des enfants ; que leurs parents aient la grâce et la sagesse, en sachant comment nourrir et chérir leurs enfants dans l'amour en vue de l'économie de Dieu ; les besoins pratiques et les facilités dans le service des enfants.
- La construction de la salle de réunion à Kiev, Ukraine (la complétion est projetée pour 2013) : les besoins financiers pour la construction ; l'emploi de la salle de réunion pour le déplacement du Seigneur en Ukraine et le monde russophone.
- Priez pour les besoins locaux de Montréal : les saints, les contacts et ceux qui ont besoin de soin et d'attention.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible version recouvrement avec notes : Mt 18. 1 – 20.34.
- PSVCM : Étude de cristallisation du livre des Psaumes, vol.2, semaine 9.

Annonces

- La réunion générale annuelle aura lieu à 12h00 le 4 mars à la salle de réunion après la réunion de prophétiser.
- Il y aura une conférence pour les saints collégiaux et les jeunes saints qui travaillent à Belleville, Ontario le 16-18 mars. La date d'échéance pour s'inscrire est le 26 février. Le coût pour chaque personne est 200$. Chaque saint payera 100$ et l'église financera 100$. Nous encourageons aux saints de contribuer s'ils ont les moyens. S.v.p. veuillez voir le frère Sidney ou frère Dennis pour leur informer de votre intérêt.

Horaire de nettoyage et services le Jour du Seigneur

26 *Fév.*	Service : Anglophone A Nettoyage : Sinophone (district 1) Le grand nettoyage de la salle de réunion.
4	Service : NDG Nettoyage : Sinophone (district 2)
11 mars	Service : Francophone, Hispanophone Nettoyage : Anglophone non-central, Francophone.
18	Service : Sinophone (est) Nettoyage : Anglophone (central), Hispanophone, étudiants collégiaux.

Événements à venir

- Mercredi, le 22 février, 19h30, salle de réunion : la réunion de service collégial.
- Mercredi, le 29 février, 19h30, salle de réunion : la réunion de service des saints francophones.
- 16-18 mars, Belleville, ON : **la conférence pour les saints collégiaux et les jeunes saints qui travaillent**.
- 25-28 mai, 2012, Bellevue, Washington : Conférence internationale pendant le jour du souvenir.
- Le jour du Seigneur le 4 mars, 12h00 a la salle de réunion : la réunion générale annuelle.

D'autres événements sont listés sur le site web de l'église.

Activités de la semaine

FEVRIER 26 JOUR DU SEIGNEUR	10h00 à 12h30, la salle de réunion : la réunion de la Table du Seigneur et la réunion de prophétiser. 12h30 à 13h30, la salle de réunion : l'agape.
27 lundi	
28 mardi	08h30 à 10h30 à la salle de réunion : la réunion de coordination de campus. 19h30, la salle de réunion : les réunions de prières dans les maisons.
29 mercredi	08h30 à 10h30 chez Dennis : la réunion de coordination de campus. 10h00 : La réunion sinophone de poursuite d'un livre du ministère. 19h30 à la salle de réunion : la réunion

		des saints francophones
1 MARS jeudi	☸	19h00, la maison des sœurs : la réunion des étudiants collégiaux
2 vendredi	☸ ☸	08h30 a 10h30 chez Sidney : la réunion de coordination de campus. Le soir : les réunions de maison (anglophone/ francophone/sinophone)
3 samedi	☸ ☸	15h00 à 17h00 à la salle de réunion : la réunion de PERP sinophone. 15h00 à 18h00 à la salle de réunion : la réunion des jeunes gens.

Statistique de présence

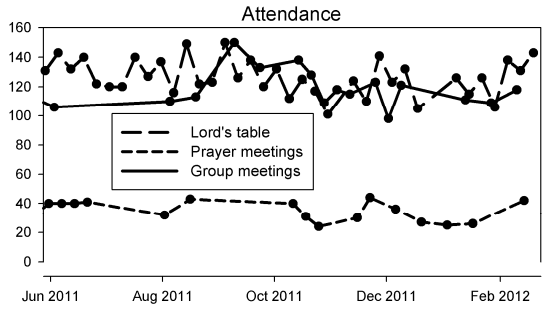

Mise à jour du service des enfants

- Le soin des jeunes enfants pendant la réunion de la table du Seigneur : nous continuons à progresser dans ce sujet.
- Le camp des enfants 2012 : Pendant une réunion de communion des frères au Canada, on a fait mention que le camp des enfants pourrait être plus localisé. Quelques-unes des localités au Canada de l'est ont exprimé un désir d'avoir leurs propres camps d'enfants localisés. Pour cette année, nous pouvons inviter tous les enfants des églises du Canada de l'est, mais nous allons nous concentrer principalement sur les enfants de Montréal et d'Ottawa. Nous n'allons pas le limiter s'il y a des enfants et des serviteurs de la région de Toronto qui voudraient venir. Il faut sélectionner et confirmer la date dès que possible afin de coïncider avec la distribution de Bibles pour Canada.
- Les besoins qui restent pour les facilités : Il existe des besoins pour remplacer les facilités, tels que le remplacement des chaises dans la salle du groupe 1 et des tableaux blancs dans les salles.

La confession et le dédommagement

Références bibliques : Lv 6.1-7 ; Mt 5.23-26

IV. QUELQUES CONSIDERATIONS PRATIQUES (suite)

Quatrièmement, la loi de l'Ancien Testament nous indique que si le bénéficiaire légitime de notre dédommagement est décédé et qu'il n'a laissé aucun parent qui puisse recevoir le dédommagement, cela devrait être remis aux sacrificateurs qui servent l'Éternel (Nm 5.8). Selon ce principe, si le bénéficiaire de votre dédommagement n'est plus disponible, vous devez dédommager ses proches parents. S'il n'a aucun parent, vous devez dédommager l'Église. Si vous pouvez dédommager, vous devez dédommager la personne offensée ou l'un de ses proches parents. Vous ne devez pas dédommager l'Église pour des raisons de commodité. Cependant, si la personne offensée est décédée et qu'il semble n'y avoir aucune possibilité de confession, vous pouvez traiter l'affaire avec l'Église selon ce principe.

Cinquièmement, après avoir confessé, vous devez vous assurer que vous n'êtes pas condamné dans votre conscience. Il est possible que la conscience continue à subir la condamnation même une fois que vous avez confessé le péché. Nous devons être au clair sur le fait que le sang du Seigneur a purifié notre conscience. Grâce à Sa mort nous avons une conscience dépourvue d'offense devant Dieu et nous pouvons nous approcher de Dieu. Ce sont là des faits. Toutefois, nous devons voir que, pour être purs devant les hommes, nous devons nous occuper sérieusement des péchés. Nous devons nous occuper de toutes nos offenses dans le domaine matériel aussi bien que dans les autres domaines de notre vie. Mais nous ne devons pas permettre à Satan de nous condamner injustement.

***Note**: Le contenu est un extrait de Leçons pour nouveaux croyants #13, La confession et le dédommagement, par Watchman Nee, publié par Living Stream Ministry qui est disponible à :*
http://www.lsm.org/francais/24/index.html